Observations et analyse de la direction



Résumé financier et résultats d'exploitation

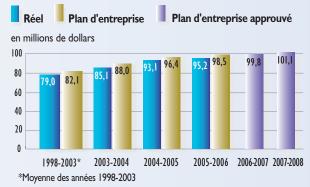
'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa huitième année d'activité doit être lu de concert avec les états financiers figurant aux pages suivantes. Les résultats de 2006 concernent la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006. Les résultats de l'année précédente présentés aux fins de comparaison concernent la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

APERÇU Rendement financier et réserve de la Corporation

En 2006, la Corporation a terminé sa huitième année d'activité sous le régime de l'Entente de gestion, d'opération et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998. Le succès financier de la Corporation se mesure en considérant le total des dépenses d'exploitation d'un exercice donné par rapport aux prévisions du plan d'entreprise pour le même exercice.

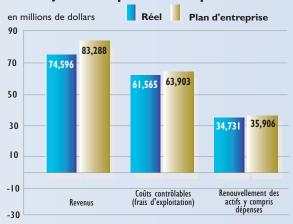
La Corporation a de nouveau enregistré des résultats supérieurs aux prévisions du plan d'entreprise en réussissant à gérer efficacement ses coûts contrôlables. L'étroite surveillance de la gestion budgétaire est la clé permettant à la CGVMSL de contrôler ses coûts. Les équipes de gestion des régions Maisonneuve et Niagara ainsi que du siège social passent en revue les états financiers tous les mois, tandis que des prévisions révisées et des analyses des écarts sont préparées tous les trimestres. Cette constante surveillance des coûts permet à la direction d'apporter les ajustements qui s'imposent dès que des écarts négatifs ou positifs apparaissent.

Résultats par rapport au plan d'entreprise



Comprend six mois d'activités de l'AVMSL et six mois de la CGVMSL.

Comparaison des résultats aux objectifs de plan d'entreprise



Les dépenses de la Corporation aux titres des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 95,2 millions de dollars, dont 60,4 millions de dollars en frais d'exploitation, 33,1 millions de dollars en frais d'entretien régulier ou majeur et 1,7 million de dollars en dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprise était de 98,5 millions de dollars. L'écart favorable de 3,3 millions de dollars s'ajoute au Compte de Réserve Théorique de la Corporation. Cette Réserve Théorique est le point de référence servant à déterminer si la Corporation doit augmenter les péages commerciaux au-delà du pourcentage envisagé dans l'accord. À la fin de la huitième année d'activité, le solde de la réserve théorique s'élève à 17,8 millions de dollars.

Résultats financiers

RÉSULTATS D'EXPLOITATION Revenus

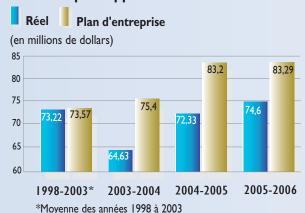
Les revenus de péages ont augmenté de 1 p. 100 pendant l'exercice, de 70,3 millions de dollars en 2005 à 71,0 millions de dollars en 2006. Les revenus de la Corporation au titre de la production d'électricité dans le canal Welland, ont augmenté à 1,6 million de dollars, contre 0,3 million de dollars en 2004-2005.

Ces revenus sont basés sur la valeur brute découlant de la fin de l'entente conclue en novembre 2004 avec St. Catharines Hydro Electric. Des revenus de placement proviennent du fonds de roulement qui est maintenu dans nos comptes bancaires. À chaque trimestre, la Corporation verse tout excédent de trésorerie au Fonds de capital en fiducie ou, en cas



Résumé financier et résultats d'exploitation

Résultats par rapport aux revenus



de besoin de trésorerie, reçoit des fonds du Fonds de capital en fiducie conformément à l'accord de

L'amortissement des contributions reportées liées aux actifs immobilisés s'élève à 1,4 million de dollars en 2005-2006, contre 1,6 million de dollars l'année précédente. Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie; la contribution nette est entièrement incluse dans un poste de bilan reporté et amortie sur la même période que les actifs correspondants.

Dans l'ensemble, les revenus de la Corporation ont augmenté de 2,76 p. 100 en 2005-2006 à 76,0 millions de dollars, contre 74 million de dollars l'année précédente.

Dépenses

fiducie.

Les dépenses d'exploitation se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 60,4 millions de dollars en 2005-2006. Bien que ce soit là 0,44 p. 100 de plus que le total de l'exercice précédent, le montant demeure sous les 62,8 millions de dollars prévus au plan d'entreprise.

Les salaires et traitements des employés se sont élevés à 37,3 millions de dollars, 1,6 p. 100 de plus que les 36,7 millions de dollars de l'exercice précédent. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés ont baissé à 14,5 millions de dollars par rapport aux 15,2 millions de dollars l'exercice précédent. En raison des coûts des régimes d'assurance-santé et de pension qui demeurent élevés, les avantages sociaux des employés ont atteint 39 p. 100 de la rémunération des employés.

Des contributions supplémentaires de 5,2 millions de dollars ont été versées au régime de pension conformément au rapport d'évaluation actuarielle, pour parer au déficit de solvabilité du régime. Le régime affiche un surplus d'exploitation, mais le déficit de solvabilité doit être financé sur une période de cinq ans. Au total, les salaires et traitements et les coûts des avantages et pensions des employés se sont élevés à 51,8 millions de dollars, soit 86 p. 100 des frais d'exploitation totaux. En 2004-2005, ces dépenses s'élevaient à 51,9 millions de dollars, ce qui correspondait aussi à 86 p. 100 des frais d'exploitation totaux.

La Corporation comptait un effectif de 589 équivalents temps plein (ETP) en 2005-2006, contre 600 l'année précédente.

Les autres frais d'exploitation s'élèvent à 8,6 millions de dollars en 2005-2006 contre 8,3 millions de dollars l'exercice précédent. Les coûts d'assurance demeurent une dépense importante : 2,8 millions de dollars. Hormis les coûts d'assurance, les autres frais se sont élevés à 5,8 millions de dollars cette année contre 5,5 millions de dollars - une augmentation de 0,3 million de dollars.

Renouvellement des actifs

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures apportées aux écluses, canaux, ponts, immeubles et autres éléments d'infrastructure, étaient de 33,1 millions de dollars cette année, par rapport à 32,1 millions de dollars en 2004-2005.

La dépense d'amortissement de 1,7 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 est inférieure de 223 000 \$ au montant de l'année précédente. Voir les détails de la convention comptable à la note 4c).

Liquidité et financementflux de trésorerie

L'Entente de gestion, d'opération et d'entretien ainsi que l'accord de fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités concernant la liquidité et le financement de la Corporation. Les déficits de la Corporation (s'il y en a) doivent être remboursés à même le Fonds de capital en fiducie, tandis que les fonds excédentaires de la Corporation (s'il y en a) doivent être versés au Fonds de capital en fiducie.

En 2005-2006, la Corporation est demeurée dans



Résumé financier et résultats d'exploitation

une situation de flux de trésorerie négatif. Le total des revenus engendrés, déduction faite de l'amortissement de la contribution reportée à l'égard des immobilisations (74,6 millions de dollars) a suffi à payer les frais d'exploitation de 60,4 millions de dollars de la Corporation et à verser une contribution de 14,2 millions de dollars aux dépenses de renouvellement des actifs. Celles-ci se sont élevées à 33,1 millions de dollars pour l'année.

La contribution du Fonds de capital en fiducie aux frais d'exploitation a été de 22,8 millions de dollars en 2005-2006, contre 22,7 millions de dollars l'année précédente. La contribution requise pour les acquisitions d'immobilisations en 2005-2006 s'élevait à 1,7 million de dollars, contre 0,8 million de dollars en 2004-2005. (Les notes 5 et 11 expliquent les montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés

par lui pour les acquisitions d'immobilisations et la contribution au déficit de la Corporation.)

La Corporation conserve à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement par rapport à ses obligations financières envers ses employés et autres créanciers. Au 31 mars 2006, les liquidités étaient de 4,1 millions de dollars, contre 6,7 millions de dollars l'année précédente.

Le montant au poste des stocks de fournitures du bilan a augmenté à 6,8 millions de dollars en 2005-2006, contre 2,5 millions de dollars en 2004-2005. La Corporation a acheté par anticipation de l'équipement hydraulique qui sera installé dans les années à venir en vertu du programme pluriannuel de conversion à l'hydraulique dans le canal Welland.

Aperçu de 5 ans

de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers)

	2006	2005	2004	2003	2002
Produits			200 .		
Péages	70 962 \$	70 271 S	62 669 S	63 524 S	62 029 S
Autres revenus de navigation	1 550	1 476	1 329	1 380	1 360
Droits de permis	1 772	434	397	402	866
Revenus de placement	311	191	231	273	219
Gain (perte) sur vent et d'immobilisation Amortissement des apports reportés	ons 38	20	2	(214)	25
liés aux immobilisations	1 411	1 613	1 927	1 450	1 235
	76 044	74 005	66 555	66 815	65 730
Charges					
Fonctionnement	60 444	60 179	59 163	58 429	53 216
Renouvellement des actifs	33 075	32 147	24 321	22 897	22 750
Entretien de la production d'énergie	258	4 212	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 678	1 901	2 763	3 068	3 154
	95 455	98 439	86 247	84 394	79 120
Excédent des charges sur les					
produits avants les postes suivants	(19 411)	(24 434)	(19 692)	(17 579)	(13 390)
Examen spécial	_	_	_	(6)	(259)
Frais de transaction	_	_	_	(18)	(144)
Contribution du Fonds de				(12)	()
capital en fiducie	22 757	22 697	16 605	13 588	11 147
Excédents des produits sur les charges	1				
(Excédents des produits sur les charges (Excédents des charges sur	/				
les produits)	3 346 \$	(1 737) \$	3 087 \$	(4 015) \$	(2 646) \$



La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux normes comptables précisées dans les notes complémentaires aux états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité de vérification. Le Conseil d'administration a nommé un Comité de vérification composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité de vérification rencontre la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de la vérification, pour veiller à ce que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités. En outre, il examine les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les vérificateurs externes et les vérificateurs internes ont libre accès aux membres du Comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport suit, ont vérifié les états financiers.

Richard Corfe Le président et chef de la direction Le 28 avril 2006 Serge Bergeron Chef de la direction financière et Directeur des services de support

Rapport des vérificateurs



Deloitte & Touche, s.r.l. 800-100, rue Queen Ottawa, ON K1P 5T8 Canada

Tél: (613) 236-2442 Téléc: (613) 236-2195 www.deloitte.ca

Aux membres de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Nous avons vérifié le bilan de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés Le 28 avril 2006

État des résultats



de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Produits		
Péages	70 962 \$	70 271 \$
Autres revenus de navigation	1 550	1 476
Droits de licence	125	131
Revenus de licenses - centrale électrique	1 647	303
Revenu de placements	311	191
Gain sur la vente d'immobilisations	38	20
Amortissement des apports reportés liés aux		
immobilisations (note 9)	1 411	1 613
	76 044	74 005
Charges		
Fonctionnement	60 444	60 179
Renouvellement des actifs (note 4c)	33 075	32 147
Entretien hydro-électricité	258	4 212
Amortissement des immobilisations	1 678	1 901
	95 455	98 439
Excédent des charges sur les produits avant		
la contribution du Fonds de capital en fiducie	(19 411)	(24 434)
Contribution du Fonds de capital en fiducie (note 11)	22 757	22 697
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 346 \$	(1 737) \$



au 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIF À COURT TERME Encaisse Débiteurs Montant dû par le Fonds de capital en fiducie (note 5) Stocks de fournitures Charges payées d'avance	4 079 \$ 5 821 23 452 6 782 472	6 686 \$ 4 425 27 011 2 462 474
	40 606	41 058
IMMOBILISATIONS (note 6)	9 231	9 300
DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION	44.447	4.4.224
D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 7)	14 447	14 231
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)	8 098	2 950
	72 382 \$	67 539 \$
PASSIF À COURT TERME Créditeurs et charges à payer Avantages sociaux payables aux employés Montant dû au Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 7) Produits reportés	12 353 \$ 1 410 108 10	11 105 \$ 1 567 112 1 439
	13 881	14 223
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	14 447	14 231
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	7 615	7 370
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)	22 179	20 801
	44 241	42 402
	58 122	56 625
ÉVENTUALITÉS (note 13)		
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	1 616	1 930
Avoir du Canada (note 10)	12 644	8 984
	14 260	10 914
	72 382 \$	67 539 \$

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur Administrateur



	2006	2005
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Éléments sans incidence sur l'encaisse Amortissement des immobilisations Gain à l'aliénation d'immobilisations Amortissement des apports liés aux immobilisations Variation dans les avantages sociaux futurs	3 346 \$ 1 678 (38) (1 411) (3 770)	(1 737) \$ 1 901 (20) (1 613) 1 324
Variation dans les éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	(195) (6 056)	(145) (709)
	(6 251)	(854)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Contributions du Fonds de capital en fiducie envers des acquisitions d'immobilisations Diminution du montant dû par le Fonds de capital en fiducie	1 656 3 559	823 1 268
	5 215	2 091
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Acquisitions d'immobilisations Produit de l'aliénation d'immobilisations	(1 656) 85	(823) 84
	(1 571)	(739)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ENCAISSE AU DÉBUT	(2 607) 6 686	498 6 188
ENCAISSE À LA FIN	4 079 \$	6 686 \$

État de l'évolution de l'actif net



de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	Investi en	Avoir	Résultats de	Tot	al
	immobilisation	s du Canada f	onctionnement	2006	2005
SOLDE AU DÉBUT	1 930 \$	8 984 \$	- \$	10 914 \$	12 651 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	3 346	3 346	(1 737)
Acquisition nette d'immobilisation	s 1 609	-	(1 609)	-	-
Apports liés aux immobilisations, net de l'amortissement	(245)	-	245	-	-
Variation dans les avantages sociaux futurs	-	3 770	(3 770)	_	-
Variation du régime de retraite supplémentaire	-	(110)	110	-	-
Amortissement des immobilisations	(1 678)	-	1 678	-	-
SOLDE À LA FIN	1 616 \$	12 644 \$	- \$	14 260 \$	10 914 \$

Notes Complémentaires



de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

1. CONSTITUTION EN PERSONNE MORALE

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1er octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent comprenant une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une autre entente conclue avec le ministre des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période de dix ans (renouvelable pour dix années supplémentaires).

Les actifs transférés comprenaient tous les biens mobiliers, les biens incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des immobilisations, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

À la liquidation de l'AVMSL, une fiducie a été créée pour capitaliser les droits acquis accumulés à la cessation d'emploi des employés de la Voie maritime qui devaient être transférés à la Corporation, appelée le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

En outre, à la liquidation de l'AVMSL, les fonds excédentaires de la Corporation ont été transférés à une seconde fiducie créée dans le but de financer les déficits futurs découlant de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime. Les transferts de fonds à la Corporation en vue de couvrir les déficits d'exploitation futurs seront comptabilisés comme des produits dans l'état des résultats.

La Corporation est le fiduciaire de ces deux fiducies.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.



2 ENTENTE D'EXPLOITATION

La Corporation a été mandatée pour gérer, exploiter et entretenir la Voie maritime conformément à une Entente de gestion, exploitation et entretien qui exige que la Corporation négocie avec le ministre des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais d'exploitation prévus ainsi qu'un "Plan de renouvellement des actifs". La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Gouvernement du Canada, des fonds supplémentaires pour éliminer au besoin les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente.

L'entente susmentionnée prévoit également la formation d'un "Comité des actifs", composé de deux représentants de la Corporation et de deux représentants de l'État, qui examinera les plans annuels pour les besoins d'immobilisations, d'entretien et de renouvellement des actifs sous administration de la Corporation. Le Comité examinera chaque année le Plan de renouvellement des actifs et déterminera s'il est approprié ou si des changements s'imposent.

COMPTE DE RÉSERVE DE LA CORPORATION

En vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, la Corporation est mandatée pour établir un compte de réserve théorique. Le compte accumule les sommes recouvrées pour les frais de fonctionnement engagés par la Corporation, au moyen d'un apport du gouvernement, d'une assurance ou d'une indemnité, ainsi que par les écarts favorables dans les frais de fonctionnement et les coûts de renouvellement des actifs entre ceux engagés au cours d'un exercice et les coûts projetés selon le plan d'entreprise. La réserve théorique est réduite des écarts défavorables dans les coûts réels de fonctionnement et autres ajustements. Un solde négatif obligerait la Corporation à augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente. La réserve théorique de la Corporation a un solde positif de 17 801 \$ en 2006 (2005 - 14 486 \$).

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour des organismes sans but lucratif. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

a) Revenus

Les revenus de péages et autres frais de service sont constatés à titre de produits au moment où ils sont gagnés.

b) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1er octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur symbolique. Les fournitures sont inscrites au coût moyen.

c) Immobilisations

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens mobiliers comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour l'exploitation de la Voie maritime, l'ameublement et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 3 \$ (trois mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de l'aliénation. Les gains ou les pertes lors de l'aliénation sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

d) Apports liés aux immobilisations

La méthode du report est utilisée pour les apports liés aux immobilisations. Les apports sont reportés et amortis comme revenus au cours de l'exercice où l'amortissement de ces actifs est imputé.

e) Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.



f) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à des prestations particulières ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Habituellement, les prestations correspondent au plus élevé des deux montants suivants : une semaine de salaire (deux semaines pour la première année de service) pour chaque année de service jusqu'à concurrence de 28 semaines ou 75 % du solde des jours de congé de maladie accumulés de l'employé. Les employés ont droit à 15 jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

g) Régime de retraite

La Corporation a établi son propre régime de retraite et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits à pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les nouveaux employés, à compter du 1er avril 1999, deviennent membres du Régime de pension de la Corporation.

h) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers,

conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

5. MONTANT DÛ PAR LE FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour assumer les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie. Il n'existe pas de modalité de remboursement.

Les variations du solde dû par le Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

Solde au début
État de compte net des débiteurs d'ouverture et des créditeurs
Besoin de trésorerie payé par le Fonds de capital en fiducie
Remboursement du déficit de l'exercice précédent
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations
Apport à recevoir pour les dépenses d'exploitation
Solde net à la fin

2006	2005
27 011 \$	28 279 \$
28	12
(4 480)	(6 494)
(23 520)	(18 306)
1 656	823
22 757	22 697
23 452 \$	27 011 \$

2005

2006

IMMOBILISATIONS

	Taux d'amortisseme annuel	nt Coût	Amortissement cumulée	Valeur nette	Valeur nette
Systèmes de technologie de l'information	20 %	13 411\$	12 007 \$	1 404\$	1 551 \$
Véhicules	10 - 20 %	5 315	3 514	1 801	1 831
Équipement flottant	2 - 20 %	4 059	3 442	617	722
Machines et matériel de bureau	2 - 20 %	3 947	2 343	1 604	1 580
Matériel d'infrastructure	2 - 20 %	6 852	3 660	3 192	3 369
Immobilisations en construction	-	613	-	613	247
		34 197\$	24 966 \$	9 231\$	9 300 \$



7. FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE

Ce montant représente les fonds mis de côté pour l'obligation de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représentée par les actifs détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Corporation a un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employés qui offre aussi des avantages complémentaires autres que les avantages de retraite et qui comprennent des assurances maladie et assurances-vie supplémentaires, pour les employés à la retraite. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires, est la suivante :

		2006	
	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régime
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	130 883 \$	704 \$	38 000 \$
Coût des services rendus (employeur)	5 669	36	1 166
Intérêts débiteurs	8 004	44	2 320
Contributions des membres	1 715		-
Prestations versées	(2 335)	(22)	(1 724)
Perte actuarielle	22 136	110	3 895
Solde à la fin de l'exercice	166 072 \$	872 \$	44 557 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	126 496 \$	888 \$	14 530 \$
Rendement de l'actif du régime	8 755	33	-
Cotisation de la Corporation	10 226	209	2 214
Gain actuariel de placement	9 814	10	-
Cotisations des membres	1 715	-	-
Prestations versées	(2 335)	(22)	(1 724)
Juste valeur à la fin de l'exercice	154 671 \$	1 118 \$	15 020 \$
Situation de capitalisation - excédent (déficit)	(11 401) \$	246 \$	(29 537) \$
Coût des prestations au titre des services passés, non amortis	1 078	-	
Perte actuarielle nette non amortie	17 883	292	7 358
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	7 560 \$	538 \$	(22 179) \$



8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

า	n	n	ҕ
_	v	v	J

2005

4,00 %

4,00 %

	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régime
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	123 992 \$	561 \$	39 630 \$
Coût des services rendus (employeur)	5 663	24	1 134
Intérêts débiteurs	7 262	34	2 336
Contributions des membres	1 677	-	-
Prestations versées	(2 178)	(22)	(1 539)
(Gain) perte actuarielle	(5 533)	107	(2 661)
Solde à la fin de l'exercice	130 883 \$	704 \$	38 900 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	111 121 \$	719 \$	14 644 \$
Rendement de l'actif du régime	7 637	26	-
Cotisation de la Corporation	6 563	132	1 425
Gain actuariel de placement	1 676	33	-
Cotisations des membres	1 677	-	-
Prestations versées	(2 178)	(22)	(1 539)
Juste valeur à la fin de l'exercice	126 496 \$	888 \$	14 530 \$
Situation de capitalisation - (déficit) excédent	(4 387)\$	184 \$	(24 370) \$
Coût des prestations au titre des services passés, non amortis	1 348	18	-
Perte actuarielle nette non amortie	5 561	226	3 569
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	2 522 \$	428 \$	(20 801) \$

Hypothèses actuarielles significatives

Taux de croissance de la rémunération

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1er janvier 2005)

Régime de Régime de retraite Autre retraite supplémentaire régime

Taux d'actualisation 5,10 % 5,10 % 5,10 %

Taux de rendement prévu de l'actif du régime 6,75 % 3,38 % 0,00 %

4,00 %



8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1er janvier 2004)

		2004	
	Régime de		
	Régime de retraite	retraite	Autre régime
	retraite	supplémentaire	regime
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,75 %	3,38 %	0,00 %
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendenciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 9,87 % pour 2006 (2005 - 7,85 %). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,68 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le taux de redement prévu des autres régimes de retraite est à 0 % car les modalités selon lesquelles le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, et sont amortis au même taux que les immobilisations qu'ils représentent.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2006	2005
Solde au début Plus : les acquisitions	7 370 \$	8 160 \$
d'immobilisations de l'exercice	1 656	823
Moins: l'amortissement des immobilisations acquises au moyen		
d'apports reportés	(1 411)	(1 613)
Solde à la fin	7 615 \$	7 370 \$

10. AVOIR DU CANADA

	2006	2005
Apport garanti du Canada	36 000 \$	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	(24 000)	(24 000)
Surplus (déficit)	644	(3 016)
	12 644 \$	8 984 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1er octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes: a) le 31 mars 2018 ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. Le recours du Gouvernement du Canada est limité a) à la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et b) à la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).



11. CONTRIBUTION DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation est autorisée à recevoir une contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. La contribution pour

financer les opérations équivaut à l'excédent des dépenses sur les revenus, augmenté des frais de transaction liés à la commercialisation de la Voie maritime et redressés pour les éléments hors caisse pour la dépense d'amortissement, du coût non amorti des cessions d'immobilisations et de l'écart des avantages complémentaires de retraite.

Excédent des charges sur les produits avant ajustements

Plus : Gain sur la cession d'immobilisations L'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations

Les avantages complémentaires de retraite

Moins : Les produits de l'aliénation d'immobilisations

Les avantages complémentaires de retraite

L'amortissement des immobilisations

Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les opérations

Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations

2006	2005
19 411 \$	24 434 \$
38	20
1 411	1 613
3 660	-
(85)	(84)
-	(1 385)
(1 678)	(1 901)
22 757 \$	22 697 \$
1 656 \$	823 \$

12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2006, les engagements contractuels liés au capital et autres dépenses se chiffraient à 2 962 \$ (2005 - 2 578 \$).

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2006 s'élèvent à 25 523 \$ (2005 - 23 927 \$) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1er octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.



de l'exercice terminé le 31 mars 2006

14. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars réels, était la suivante :

a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

Nom	Date de nomination	Comité et poste		Rémunération en 2005/2006	
J. Douglas Smith (*)	Août 2004 Août 2004 Février 2005 Décembre 2005	Conseil Régie Tarifs ad hoc Ressources humaines	Président Membre Membre Président	27 000	\$
Georges H. Robichon	Juillet 1998 Novembre 1998 Février 2005	Conseil Régie Tarifs ad hoc	Directeur Président Membre	17 800	
W. Nick Fox	Janvier 2002 Août 2004 Février 2005	Conseil Comité des actifs Tarifs ad hoc	Directeur Président Membre	18 800	
Guy C. Véronneau	Août 2004 Février 2005 Février 2005 Février 2005	Conseil Vérification Tarifs ad hoc Comité des actifs	Directeur Membre Membre Membre	22 400	
Peter G. Cathcart	Octobre 2004 Février 2005	Conseil Ressources humaines	Directeur Membre	19 200	
William Keays	Novembre 2004 Février 2005	Conseil Vérification	Directeur Président	19 800	
Richard Gaudreau	Février 2005 Février 2005 Février 2005	Conseil Régie Vérification	Directeur Membre Membre	20 000	
David F. Mothersill	Janvier 2006 Janvier 2006 March 2006	Conseil Tarifs ad hoc Ressources humaines	Directeur Membre Membre	2 970	
Robert J. Swenor(**)	Juillet 1998 Août 2004 Février 2005	Conseil Ressources humaines Tarifs ad hoc	Directeur Président Membre	14 200	
Rémunération totale des	administrateurs pour l'e	exercice		162 170	\$

^{*}Membre du Conseil depuis novembre 2000

^{**} Décédé en novembre 2005

b) La rémunération des six (6) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation, a atteint 981 110 \$.